



L'ADHÉSION

c'est SERVICES compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est être informé de l'actualité de sa branche professionnelle et avoir des contacts militants en cas de question ou de difficultés. C'est aussi avoir accès à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

Une question ? Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc).

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

Avantages & moi

Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans Cfdt Magazine.

MaFormation Cfdt:

Notre plateforme multimodale vous propose des modules en e-learning, intégralement dédiés à la formation CFDT, en présentiel, en classe virtuelle ou en format mixte (présentiel + distanciel).

en 1 clic !

CNAS

SOUTIEN JURIDIQUE Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

LA PRESTATION GRÈVE

La CFDT est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève.

L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE" Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

L'ASSURANCE

"VIE PROFESSIONNELLE"

Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié.

*Services actifs à partir de 6 mois de cotisation.



... et encore d'autres services, publications, accès internet réservés à découvrir dans votre livret d'accueil CFDT ! (www.CFDT.fr/bienvenue)

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66% ou est déductible de mes frais réels !

interco.cfdt.fr Contact : cfdt.crematoriums.ogf@gmail.com



La CFDT S'engage

Pour les Salarié.e.s des crématoriums



interco.cfdt.fr

PUBLICATION INTERCO CFDT |

Ce que porte la CFDT

Les revendications CFDT communes
à l'ensemble des métiers concernés
(amélioration des conditions de travail,
déroulement de carrière, rémunérations)

Respecter la planification fixée par nos accords d'entreprise pour pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle ;

Avoir des règles claires en matière de pose de congés ;

Stabiliser les équipes et les associer au recrutement ;

Renforcer les temps d'analyse de la pratique durant les heures de travail, (par exemple, faire un point non seulement avec l'équipe du crématorium mais aussi, occasionnellement avec d'autres équipes des crématoriums du groupe) ;

Redonner le « pouvoir d'agir » aux professionnel-le-s en les libérant des injonctions au recouvrement et aux en-cours client pour se concentrer sur le cœur de métier ;

Revaloriser les grilles de salaires, mettre en place un variable recouvrement ;

Développer les formations d'encadrement pour les managers, notamment en matière de santé-sécurité au travail et de gestion/animation d'équipe ;

Favoriser les passerelles professionnelles dans le cadre de reconversions ;

Avoir un retour d'expérience national sur la mise en place très variable de la réservation en ligne

Clarifier le positionnement des centres serveurs dans la prise de réservation



Témoignage : "Je suis fier d'exercer ce métier. Cela me permet, au quotidien, de me mettre au service des familles. Sur le terrain nous faisons toujours un peu plus dans les prestations proposées. Mais depuis plusieurs années, notre cœur de métier de cérémonie et de crémation est percuté par des demandes de reportings, par la pression du recouvrement et de la e-reputation. Chaque semaine, c'est au moins 3 mails pour nous sensibiliser sur les "encours-client". J'ai l'impression de passer d'agent de crématorium à contrôleur de gestion..."

Salariés mieux considérés...

=

Familles mieux accompagnées !



Les revendications CFDT spécifiques
aux professionnel-le-s exerçant en crématorium

Ouvrir encore davantage les postes aux femmes

La féminisation est possible pour toutes les missions et tâches en crématorium ;

Supprimer les reportings inutiles ;

Adapter et moderniser le matériel : ne plus différer les travaux ayant un impact sur nos outils de travail, veiller à une vraie conformité des équipements... ;

Veiller au bon suivi et renouvellement des habilitations et formations SST

Et ne plus fixer des formations/habilitation le lundi, éloignées du lieu d'embauche habituel. Faire la route le dimanche soir et sacrifier sa vie personnelle : c'est non !

Sanctuariser les postes en crématorium

Trop souvent encore en province les agents de crématoriums sont des remplaçants faciles pour combler un manque de personnel logistique sur des convois.